

## **QE E-3813/97 Jouets contenus dans des produits alimentaires**

Les jouets contenus dans des produits alimentaires sont interdits aux Etats-Unis.

En Europe, ces produits sont couverts par la directive sur la sécurité générale des produits.

A la demande de la Commission, une enquête est lancée relative à la circulation de ces produits sur le marché commun.

La Commission envisagera de nouvelles mesures si c'est nécessaire.

### **Mots-clés : jouet ; contact buccal**

---

**Fichier(s) joint(s) (0):**

**Article(s) relatif(s) (0):**

**Lien(s) externe(s) (0):**